

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### Produit: Huile essentielle de Thym à thymol

### Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

<b>Nom commercial</b>	Huile essentielle de Thym à thymol
<b>CAS TSCA</b>	8007-46-3
<b>CAS EINECS</b>	84929-51-1
<b>EINECS</b>	284-535-7

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisation</b>	Huile essentielle pour usage industriel.
--------------------	--

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Identification de la société</b>	Normandie Arômes 2 rue Solange Ledoux 27220 FOUCRAINVILLE Tel : 02 32 32 70 73 Fax : 02 32 36 21 22 normandie.aromes@wanadoo.fr
-------------------------------------	--

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

<b>N° de téléphone d'urgence</b>	+33 1 45 42 59 59 INRS (Institut National de Recherche sur la Sécurité)
----------------------------------	---

### Section 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Cette huile essentielle est réglementée selon les directives 67/548/CE et/ou 1999/45/CE et le règlement CLP 1272/2008, leurs adaptations et leurs annexes.

#### Classification EC 67/548 ou EC 1999/45

<b>Classification</b>	C ; R10, R34, R43, R65 N ; R51/53
-----------------------	--------------------------------------

Dangers physico-chimiques pour la santé et l'environnement	<p><b>Inflammable.</b>  <b>Provoque des brûlures.</b>  <b>Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.</b>  <b>Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.</b>  <b>Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</b></p>
--	--

### Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

Identification des dangers – CLP	<p><b>H226 : Liquide et vapeurs inflammables.</b>  <b>H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</b>  <b>H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.</b>  <b>H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.</b>  <b>H318 : Provoque des lésions oculaires graves.</b>  <b>H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.</b></p>
Dangers pour la santé	ATO 5(2840), AH 1, SCI 1B, SS 1, EDI 1
Dangers pour l'environnement	EH A2 C2

## 2.2 Eléments d'étiquetage

### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s) de danger	
Code de pictogrammes de danger	SGH02 - SGH05 - SGH07 - SGH08 - SGH09
Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	<p><b>H226 : Liquide et vapeurs inflammables.</b>  <b>H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</b>  <b>H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.</b>  <b>H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.</b>  <b>H318 : Provoque des lésions oculaires graves.</b>  <b>H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.</b></p>

Conseils de prudence	
Prévention	<p><b>P210</b> : Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.</p> <p><b>P233</b> : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p><b>P240</b> : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p><b>P241</b> : Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.</p> <p><b>P242</b> : Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.</p> <p><b>P243</b> : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p><b>P260</b> : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.</p> <p><b>P264</b> : Se laver soigneusement après manipulation.</p> <p><b>P272</b> : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p><b>P273</b> : Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p><b>P280</b> : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p>
Intervention	<p><b>P310</b> : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p><b>P321</b> : Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).</p> <p><b>P331</b> : NE PAS faire vomir.</p> <p><b>P363</b> : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p><b>P391</b> : Recueillir le produit répandu.</p> <p><b>P301 + P310</b> : EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p><b>P302 + P352</b> : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.</p> <p><b>P304 + P340</b> : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p><b>P333 + P313</b> : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p><b>P303 + P361 + P353</b> : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.</p> <p><b>P305 + P351 + P338</b> : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p><b>P301 + P330 + P331</b> : EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p><b>P370 + P378</b> : En cas d'incendie: utiliser un extincteur adapté.</p>
Stockage	<p><b>P405</b> : Garder sous clef.</p> <p><b>P403 + P235</b> : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p>
Considération relatives à l'élimination	<p><b>P501</b> : Éliminer le contenu/récipient dans contenant adapté.</p>

## 2.3 Autres dangers

Autres effets indésirables pour la santé	Aucun.
--	--------

## Section 3: Composition/informations sur les composants

Composants	CAS	EINECS	Classification EC 67/548	Classification GHS	Pourcentages
Thymol	89-83-8	201-944-8	C ; R22, R34 N ; R51/53	ATO 4(980), EDI 1, SCI 1B, EH A2, C2	30-60%
$\rho$ -cymène	99-87-6	202-796-7	Xn ; R10, R65 N ; R51/53	FL 3, ATO 5(4750), SCI 3, AH 1, EH A2, C2	14-35%
$\gamma$ -terpinène	99-85-4	202-794-6	Xn ; R10, R65	FL 3, ATO 5(3850), SCI 3, AH 1	4-15%
Linalol	78-70-6	201-134-4	Xi ; R38	FL 4, ATO 5(2790), SCI 2, EDI 2A, EH A3	1-6,5%
$\beta$ -caryophyllène	87-44-5	201-746-1	Xn ; R65	SCI 3, AH 1	0,5-6%
Carvacrol	499-75-2	207-889-6	Xn ; R22, R38, R43	ATO 4(810), EDI 2A, SCI 2, SS 1b	0,5-5,5%
Myrcène	123-35-3	204-622-5	Xn ; R10, R38, R65	FL 3, SCI 2, AH 1, EDI 2A	1-3%
$\alpha$ -terpinène	99-86-5	202-795-1	Xn ; R10, R22, R65 N ; R51/53	FL 3, ATO 4(1680), AH 1, SCI 3, EH A2, C2	0,5-3%
$\alpha$ -pinène	80-56-8	201-291-9	Xn ; R10, R38, R43, R65	FL 3, ATO 5(3500), SCI 2, SS 1, AH 1	0,1-2,5%
Terpinèn-4-ol	562-74-3	209-235-5	Xn ; R22, R38	FL 4, ATO 4(1300), ATD 5(2500), SCI 2, EDI 2A, EH A3	0,1-2,5%

## Section 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	En cas d'inhalation de vapeurs, sortir la victime à l'air frais et la garder au repos. Consulter un médecin si des symptômes respiratoires apparaissent ou persistent.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une irritation apparaît.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer soigneusement et abondamment avec de l'eau en maintenant les paupières bien ouvertes. Consulter un ophtalmologue si une irritation apparaît.
<b>Ingestion</b>	Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas essayer de faire vomir sans avis médical.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risque d'allergie en contact avec la peau. Risque de brûlures de la peau et risque de lésions oculaires.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée / information disponible.

## Section 5: Mesure de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Agents d'extinction appropriés</b>	Eau pulvérisée avec additifs, poudre chimique, mousse chimique, extincteur à CO <sub>2</sub> .
<b>Agents d'extinction déconseillés</b>	L'eau en jet bâton.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Produits de combustion dangereux</b>	Exposé à des températures élevées, le produit peut dégager des produits de décomposition dangereux tels que le monoxyde et dioxyde de carbone.
---	--

### 5.3 Conseils aux pompiers

<b>Equipements de protection spéciaux pour pompiers</b>	Le port d'un appareil respiratoire isolant autonome est recommandé pour pénétrer dans la zone dangereuse.
<b>Autres informations</b>	Eviter le rejet des eaux d'incendie dans les égouts.

## Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précaution générales</b>	Les épandages peuvent être glissants.
<b>Précautions individuelles</b>	Protection personnelle : voir chapitre 8. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

### 6.2 Précautions pour l'environnement

<b>Précautions pour l'environnement</b>	Eviter le rejet dans les eaux naturelles, les eaux d'égouts ou le sol.
---	--

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ramasser le produit par mélange avec un absorbant inerte pour les liquides. Récupérer le mélange dans un récipient approprié pour évacuation et élimination. Laver les résidus de la zone contaminée avec beaucoup d'eau et de détergent.
------------------------------	---

### 6.4 Référence à d'autres sections

Pas nécessaire.

## Section 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Général</b>	Pas de mesures spéciales à prendre en cas de manipulation selon les règles d'utilisation.
<b>Précautions de manipulation et de stockage</b>	Utiliser les équipements de protection individuels (gants, appropriés, lunettes anti-éclaboussures, vêtements de travail adaptés) en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. (Voir rubrique 8).

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Stockage</b>	Peut être stocké à température ambiante ou en chambre froide, dans un endroit sec et dans un container hermétiquement clos, protégé de la lumière et de préférence plein.
-----------------	---

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée / information disponible.

## Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

<b>Limites d'exposition professionnelle</b>	Pas de valeurs connues à déclarer.
---	------------------------------------

### 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Protection individuelle</b>	
<b>Protection respiratoire</b>	Porter éventuellement un masque respiratoire en cas de production de vapeurs, en particulier si le produit est chauffé. Masque avec filtre anti-vapeurs/gaz type A1 ou A2.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants type néoprène ou nitrile.
<b>Protection des yeux</b>	Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.
<b>Protection de la peau</b>	Prévoir une protection de la peau adaptée aux conditions d'utilisation.
<b>Hygiène industrielle</b>	En toute circonstances ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail. Se laver les mains après travail avec le produit. Enlever les vêtements contaminés et les nettoyer avant réutilisation.

## Section 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Informations générales</b>	
<b>Etat physique à 20°C</b>	Liquide mobile et limpide
<b>Couleur</b>	Jaune pâle à jaune
<b>Odeur</b>	Caractéristique, phénolée

<b>Informations concernant la santé, la sécurité et l'environnement.</b>	
<b>pH (produit concentré)</b>	Non déterminé
<b>Point d'ébullition initial (°C)</b>	Non déterminé
<b>Point d'éclair (°C)</b>	+57

<b>Taux d'évaporation</b>	Non déterminé
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non applicable
<b>Limites d'explosivité</b>	Non déterminées
<b>Pression de vapeur (20°C)</b>	Non déterminée
<b>Densité de vapeur relative (air=1)</b>	Non déterminée
<b>Densité</b>	(20°C) 0,900 à 0,940
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non déterminée
<b>Log P (octanol / eau) à 20°C</b>	Non déterminé
<b>Point de décomposition (°C)</b>	Pas de donnée disponible
<b>Viscosité</b>	Non déterminée
<b>Caractéristiques d'explosivité</b>	Non explosif
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminées

## 9.2 Autres informations

Indice de réfraction (20°C) : 1,490 – 1,670

## Section 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée / information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'emploi.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée / information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

<b>La chaleur, la lumière et l'oxygène de l'air</b>	Dégradation et oxydation du produit.
---	--------------------------------------



## 10.5 Matières à éviter

Les agents oxydants forts.
----------------------------

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie	Voir la section 5.
-------------------	--------------------

## Section 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	ATO = 2840 mg/kg (Voie orale - Rat ) <sup>1</sup> DL <sub>50</sub> > 5000 mg/kg (Voie cutanée - Lapin) <sup>2</sup>  *Sources : 1 IFRA/IOFI 2 Food and Cosmetics Toxicology. Vol. 12, Pg. 1003, 1974.
<b>Toxicité chronique</b>	Aucune donnée / information disponible.

### Informations sur les voies d'expositions probables.

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée / information disponible.
<b>Contact avec la peau</b>	En cas de contact avec la peau : sensibilisation et brûlures possibles par contact avec la peau.
<b>Contact avec les yeux</b>	Contact avec les yeux : sévère irritation surtout en cas de contact prolongé.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée / information disponible.

## Section 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

<b>Sur le produit</b>	L'huile essentielle contient des substances naturelles concentrées. Eviter le déversement et l'écoulement dans l'environnement.
<b>Effets écotoxiques</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 12.2 Persistance - dégradabilité

<b>Biodégradabilité</b>	Aucune donnée / information disponible.
-------------------------	---

### 12.3 Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée / information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée / information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée / information disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée / information disponible.

## **Section 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

<b>Généralités</b>	Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
--------------------	---

#### **Elimination des déchets du produit**

<b>Restes</b>	Les restes non utilisés du produit doivent être considérés comme des déchets dangereux. Ils doivent être incinérés dans une installation agréée.
<b>Destruction des récipients vides</b>	Eliminer par incinération ou récupérer l'emballage pour recyclage après élimination des résidus de produit.

## **Section 14: Informations relatives au transport**

<b>Information générale</b>	Le produit est soumis aux prescriptions de transport : - par route RID/ADR – par voie maritime IMO/IMDG – par voie aérienne ICAO/IATA
-----------------------------	---

### 14.1 Numéro ONU

**2924**

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport ADR/RID	Liquide inflammable et corrosif, n.s.a.,(Thymol)
Désignation officielle de transport IMO/IMDG	Flammable liquid, corrosive, n.o.s.,(Thymol)
Désignation officielle de transport IATA	Flammable liquid, corrosive, n.o.s.,(Thymol)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3 (8)
Classe IMO/IMDG	3 (8)
Classe IATA	3 (8)

#### 14.4 Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID	III
Groupe d'emballage IMO	III
Groupe d'emballage IATA	III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin-IMDG	Polluant marin selon amendement de l'IMDG.
---------------------	--

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes précautions particulières autre que les dispositions réglementaires en relation avec le code UN.
--

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non concerné
--------------

## **Section 15: Informations réglementaires**

### **15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

### **15.2 Evaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée / information disponible.

## **Section 16: Autres informations**

<b>Code douanier</b>	3301 29 41
<b>Texte des Phrases R de la section 3</b>	Voir sous rubrique 2.2
<b>Texte des phrases H de la section 3</b>	Voir sous rubrique 2.2
<b>Origine des données utilisées</b>	Cette fiche de sécurité a été mise à jour sur la base des informations fournies par le fabricant.

Le contenu et le format de cette fiche de Données de Sécurité sont conformes aux règlements CE 1907/2006 et 453/2010.

Décharge de responsabilité :

Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les indications données ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et expériences au produit concerné à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus si ce produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.

**Fin du document**